



## Lettre d'information n°18 - juillet 2024

### Gestion des autorisations d'exercice, des concours et des coaching

#### Point d'étape sur les concours administratifs pour 2024

L'évolution des recrutements par concours ouverts au titre de l'accès aux cycles de formation de directeur et d'attaché d'administration hospitalière offre, pour la session 2024, une perspective contrastée marquée par une évolution positive des candidatures aux concours de directeur d'hôpital (DH) et de directeur d'établissement sanitaire et médico-social (D3S), une stabilisation des effectifs inscrits aux épreuves du concours de directeur des soins (DS) et une baisse des inscriptions au concours d'attaché d'administration hospitalière (AAH). Ce constat n'est pas le reflet de la politique volontariste marquée par un volume de postes ouverts toujours élevé.

Afin de répondre toujours mieux aux demandes des candidats, le CNG ouvrira pour la session 2025, un nouveau site d'épreuve d'admissibilité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'ensemble des concours administratifs .

Pour la première fois, tous les centres d'épreuves seront proposés aux candidats, afin de leur permettre de pouvoir passer les épreuves d'admissibilité au plus près de leur résidence personnelle, dans l'un des 7 centres qui seront ouverts à ce titre : Paris-Rungis, Rennes, Toulouse, Marseille, Lyon, La Martinique et La Réunion.

#### Pour le concours d'accès au cycle de formation de DH :

Après avoir diminué de 2017 à 2021, le nombre d'inscrits au concours de DH est depuis en augmentation de 30%, passant de 525 en 2021 à 694 en 2024 ; cette remontée s'explique par l'augmentation des inscrits au concours externe (372 en 2024, contre 257 en 2021) et au concours externe spécial (89 en 2024 contre 55 en 2021) ; au concours interne, le nombre de candidats a également augmenté et dépasse le niveau de 2021 (205 en 2024 185 en 2021). Les postes offerts sont toujours entièrement pourvus (110 au concours 2023).

Une campagne de communication couplée à l'organisation de webinaires a contribué à augmenter le nombre de candidats au concours externe, en faisant davantage connaître les métiers et le concours.

#### Pour le concours d'accès au cycle de formation de D3S :

Le nombre de candidats inscrits au concours a fortement diminué entre 2017 et 2020, passant de 626 à 369 inscrits (- 51,5 %). Il connaît depuis la session 2021 un accroissement progressif puisqu'il atteint pour la session 2024 : 456 candidats.

La perte d'attractivité est confirmée par le fait que si les postes offerts au concours sont quasi systématiquement pourvus, le nombre d'élèves qui entrent finalement à l'EHESP en tant qu'élève D3S est considérablement plus bas en raison de reports sur d'autres concours (en particulier ceux de l'INSP et de DH).

## **Pour le concours d'accès au cycle de formation de DS :**

Le concours de directeur des soins connaît une perte relative d'attractivité. Ainsi en 2017, 136 candidats étaient inscrits (pour 124 présents aux épreuves écrites) et après un léger redressement observé lors de la session 2023 (107 candidats inscrits et 106 présents), le nombre de candidats inscrits a fléchi en 2024 pour se stabiliser à 99 candidats (97 présents aux épreuves écrites)

Depuis 2017, le concours ne permet pas de pourvoir l'intégralité des postes offerts.

La réforme des épreuves du concours (cf. ci-dessous : arrêtés du 19 juin 2024) et la délocalisation des épreuves écrites sur 7 centres ouverts en région métropolitaine et ultramarine devraient permettre d'inverser cette tendance. Un webinaire a été organisé également le 29 avril 2024 par le bureau des concours nationaux afin d'inciter les candidats à s'inscrire.

Replay du webinaire

## **Pour le concours d'accès au cycle de formation d'AAH :**

Depuis de nombreuses sessions, le CNG propose de maintenir un nombre élevé de places à ce concours stabilisé à 120 postes depuis la session 2018.

En dépit de cette politique volontariste, le nombre de candidats a été plus que divisé par 2 depuis 2017 et le concours 2024 atteint un plancher de participation avec 247 inscrits et seulement 129 présents.

Le recrutement par voie contractuelle reste privilégié par les établissements ainsi que les nominations dans le corps par la voie de promotion interne (nomination au choix sur liste d'aptitude), au détriment du concours.

La réforme statutaire, en cours, complétée par la réforme des modalités de recrutement pour 2025 rapprocheront les épreuves du cycle d'accès à la formation d'élèves AAH de celles ouverts par la DGAFP pour l'accès aux instituts régionaux d'administration avec le gage d'une meilleure attractivité pour ce corps essentiel au fonctionnement des établissements de santé.

La simplification du concours est particulièrement notable puisque celui-ci passe de 3 à 2 épreuves pour l'admissibilité (Questions à réponses courts/note sur dossier) et de 3 à une seule épreuve pour l'admission (un entretien adapté selon le profil du candidat: externe, interne, 3ie concours, doctorant).

Arrêté du 19 juin 2024 fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès au corps des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article L. 5 (1° et 2°) du code général de la fonction publique <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049757678>

Arrêté du 19 juin 2024 fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès au corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049757775>

Arrêté du 19 juin 2024 fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049757827>

## **Point d'étape sur les épreuves de vérification des connaissances (EVC) des praticiens à diplôme hors Union Européenne**

En application des dispositions des articles L 4111-2-1 et L4221-12 du code de la santé publique, les épreuves de vérification des connaissances (EVC) sont la première étape de la procédure d'autorisation d'exercice des praticiens, quelle que soit leur nationalité, dès lors qu'ils ont obtenu leur diplôme dans un État non membre de l'Union européenne (UE) ou non partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE).

Au terme de la procédure d'autorisation de plein exercice, les praticiens qui l'auront obtenu pourront exercer leur profession en France.

Un arrêté du 30 mai 2024 a ouvert les inscriptions aux prochaines EVC entre le 4 juin et le 24 juin 2024.

20 854 candidats ont déposé leur dossier de candidature sur la plateforme internet développée par le bureau des concours nationaux dans les 4 professions susvisées (médecin, chirurgien-dentiste, pharmacien ou sage-femme).

Depuis la réforme des épreuves intervenue en 2021, en application de l'article 70 de la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé du 24 juillet 2019, le nombre de postes ouverts et le nombre d'inscrits n'ont cessé de croître : 12 062 inscrits en 2021 et 20 854 cette année. Pour mémoire, en 2014 ce concours n'attirait que 5 317 candidats, soit une progression de 400% en 10 ans.

Le calendrier de ce recrutement prévoit que les épreuves écrites se dérouleront entre le 18 octobre 2024 et le 22 novembre 2024 pour une publication des résultats d'admission au mois de janvier 2025.

La phase d'affectation, également renouvelée par la suppression du rang de classement prendra la forme d'une liste d'aptitude valable 6 mois avec candidatures sur une liste de postes dédiée.

## **Mentorat de directeurs de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) : le CNG a lancé son dispositif national**

Le CNG continue d'enrichir son offre en matière d'accompagnement des professionnels qu'il gère. Afin de faciliter la prise de poste et la fidélisation des nouveaux directeurs, de rendre leur intégration plus fluide, de les aider à trouver des marges d'actions dans la complexité grandissante de l'exercice professionnel dans la FPH, le CNG a engagé une démarche de mentorat à l'échelle nationale en 2024.

[Lire la suite](#)

## **Gestion et accompagnement des directeurs**

### **Enquête discrimination et VSS : résultats de l'enquête menée par le CNG**

Le Centre National de Gestion a mené une enquête nationale auprès des directrices et directeurs de la fonction publique hospitalière sur l'accès aux responsabilités, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS). Au total, 1171 directrices et directeurs ont répondu à cette enquête, soit environ 27 % de tous les directeurs exerçant en établissement. Le profil des répondants est globalement représentatif des trois corps gérés.

[Lire la suite](#)

### **Sensibilisation aux biais de recrutement**

Dans son rôle de conseil aux décideurs et d'appui aux gouvernances, le CNG propose des sessions de sensibilisation aux biais de recrutement. En effet, le recrutement, que ce soit celui des chefs d'établissement ou dans le cadre de la nomination des chefs de pôle ou de service, fait intervenir plusieurs acteurs à plusieurs étapes et chacun doit être vigilant pour éviter toute discrimination et tout biais dans le recrutement. L'inégalité la plus visible aujourd'hui est celle entre les femmes et les hommes.

La loi du 19 juillet 2023 rehausse les objectifs de nominations équilibrées sur les emplois supérieurs de direction et instaure une obligation nouvelle sur les chefferies de pôle et de service. Ces objectifs sont ambitieux au vu de la situation actuelle :

- Parmi les chefs d'établissement DH, seuls 27 % sont des femmes , alors que 52% des DH sont des femmes;
- 35 % de femmes parmi les chefs de pôle (23 % en CHU/CHR) et 41 % de femmes chefs de service (32 % en CHU/CHR), comme l'a objectivé ce début d'année une enquête nationale menée par le CNG, alors que 53% des personnels médicaux en situation de pouvoir devenir chef de pôle ou de service sont des femmes.

Certes le problème est composite, du fait notamment du manque de candidatures féminines. Le CNG travaille à les susciter et à les accompagner (identifications de candidates potentielles, marrainage, programme Talentueuses...). Mais les recruteurs doivent aussi donner leur chance aux candidates.

Chacun d'entre nous peut avoir des biais cognitifs. Ces sessions de sensibilisation sont non culpabilisantes et vont au-delà du sujet de l'égalité femmes-hommes, ayant vocation à promouvoir l'égalité pour toutes et tous. Ces sessions sont proposées aux comités exécutifs des ARS, ainsi qu'à des présidents de CME. Elles seront élargies par la suite. Cette action est soutenue par le fonds égalité, qui les finance partiellement.

## **SAGA : du nouveau sur l'évaluation des directeurs**

### **Le support d'évaluation fait peau neuve !**

Sur la forme, l'ancien support word ne sera plus utilisé. Les directeurs utiliseront dorénavant un support pdf interactif individualisé (nom, prénom, matricule). Pour ce faire, chaque directeur récupérera son propre support d'évaluation en se connectant à l'outil SAGA-Directeur, système d'information de gestion des directeurs utilisé par le CNG et maintenant ouvert aux directeurs. Un guide de connexion « pas à pas » est disponible sur notre site internet [en cliquant ici](#). Le reste du processus d'évaluation se déroule comme par le passé, le support pdf pouvant s'échanger aisément par mail, aucune autre connexion à SAGA ne sera ensuite nécessaire.

Sur le fond, le support d'évaluation évolue également. L'appréciation des compétences intègre une comparaison entre l'auto-évaluation de l'évalué et l'évaluation de l'évaluateur ; les compétences étant issues du référentiel des métiers et des compétences des directeurs de la FPH adopté par le Comité Consultatif National de juin 2023. L'évaluation permettra également aux directeurs de préciser davantage leur projet professionnel ainsi que les expertises développées, avec la possibilité, de mentionner son souhait de participer à des missions d'appui.

L'utilisation du support pdf interactif (qui devra impérativement rester sous ce format) doit faciliter l'archivage du support d'évaluation, qui sera disponible sur SAGA directeurs comme les arrêtés, mais surtout permettre la récupération des données inscrites dans l'ensemble des évaluations, afin de réaliser des analyses confortant la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences et permettant de mieux identifier des professionnels pouvant être intéressés par des responsabilités supérieures ou des missions d'appui ponctuelles.

La note d'information relative à l'évaluation et à la prime de fonctions et de résultats est disponible [sur notre site](#).

Replay du webinaire  
portant sur le nouveau  
support d'évaluation

## Un « Hors les murs » organisé par le CNG pour promouvoir les métiers de direction de la FPH auprès des cadres de l'État.

Le CNG, en lien avec la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE), a réuni les délégués à l'encadrement supérieur des différents ministères ainsi que des cadres de l'Etat, pour affiner leur connaissance des métiers de direction de la fonction publique hospitalière (FPH).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique qui prône les parcours diversifiés et la mobilité entre les trois versants de la Fonction Publique.

Les témoignages de directeurs ont souligné la diversité des expériences ainsi que les qualités d'agilité, de souplesse, voire de résilience nécessaires pour occuper des fonctions de dirigeant hospitalier et notamment ceux de :

- Yann Bubien, directeur adjoint du cabinet de Madame la Ministre Catherine Vautrin « Les challenges ne manquent pas, et sont quotidiens dans la vie du cadre dirigeant hospitalier ».

- Valérie Pons Prêtre, directrice du CH

Rives de Seine « On ne sait jamais de quoi la journée sera faite ».

- Charlotte Clément, directrice des finances et du parcours patient, groupement hospitalier de territoire Cœur Grand Est et ex militaire « J'ai appris à être convaincante et comprise de tout le monde avec les 200 métiers à l'hôpital qui peuvent ressembler à la tour de Babel. »

## Gestion des praticiens hospitaliers et des hospitalo-universitaires

### Guides de gestion RH des Praticiens Hospitaliers

A la suite de la réforme du statut des Praticiens Hospitaliers, et après un travail d'approfondissement et de réflexion mené par un groupe de travail national, le Centre National de Gestion avait publié trois ouvrages afin d'accompagner les établissements publics de santé et les praticiens hospitaliers sur différents aspects de la carrière de ces derniers.

N'hésitez pas à les consulter sur notre site internet :

Consulter les guides de gestion RH des PH

### Tour de recrutement des Praticiens Hospitaliers

Lors du dernier tour de recrutement destiné aux praticiens hospitaliers, 10 591 postes ont été publiés.

Le département de gestion des praticiens hospitaliers a reçu 2 920 candidatures. Toutes ces candidatures auront été traitées en mai et juin.

Les arrêtés de nominations seront édités le **18 juillet** avec pour date de prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Le CNG félicite les nouveaux nommés et les praticiens qui accomplissent une mobilité et leur souhaite réussite et épanouissement professionnel dans leur poste !

## Résultats des élections professionnelles des personnels médicaux

Du 11 juin au 18 juin 2024, quelque 90 000 professionnels médicaux hospitaliers étaient invités à élire leurs représentants au sein des instances nationales de représentation, qui sont : le conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques (CSPM), la commission statutaire nationale (CSN) et le conseil de discipline des praticiens hospitaliers (CD).

## Un mot sur le déploiement de LOGIMEDH

Comme plusieurs d'entre vous ont pu constater, nous poursuivons, avec l'aide du cabinet Magellan, le déploiement de Logimegh, l'objectif étant de réaliser le tour de publication des postes de l'automne, dont le processus commence dès le 22 juillet, uniquement grâce ce support. Nous constatons une montée en charge réelle et soutenue depuis le mois dernier et nous remercions les ARS et les EPS qui s'engagent dans cette démarche, qui doit faciliter les échanges.

La création d'un club utilisateurs, à la fin de cette année, afin de mieux connaître et répondre aux demandes des personnes qui en ont un usage régulier figure dans nos objectifs.

## Retour sur SantExpo 2024

Lors de l'édition 2024 du salon SantExpo qui s'est tenue du 21 au 23 mai dernier, porte de Versailles, le CNG a pu accueillir sur son stand bon nombre de professionnels gérés et répondre à leurs questions.

Ces trois jours ont également été ponctués de temps forts avec notamment les interventions de :

- Marie-Noëlle Gérain Breuzard sur le stand de la Conférence des DG de CHU où elle a pu présenter l'évaluation 360 degrés qui va être expérimentée auprès des DG de CHU et est revenue, à cette occasion, sur les différents dispositifs d'accompagnement proposés par le CNG pour les directeurs.

- Cédric Coutron référent égalité femmes-hommes au CNG, a pu, lors d'une Agora dédiée à l'égalité professionnelle et aux violences sexuelles et sexistes (VSS), rappeler l'engagement du CNG pour promouvoir et accompagner l'accès des femmes aux responsabilités et son engagement dans la lutte contre les VSS.



## Point d'étape sur les rendez-vous du management



Les rendez-vous managériaux, lancés en début d'année par le CNG, constituent tout à la fois un apport théorique sur de grandes problématiques auxquelles les gouvernances sont confrontées, mais également un apport d'outils concrets et applicables dans les établissements. Ils sont plus particulièrement destinés aux chefs d'établissements DH ou D3S, présidents de CME et chefs de pôles,

Depuis leur lancement en janvier dernier, nous avons déjà pu assister à 5 webinaires sur les sujets suivants :

- Rapport au travail et cohabitation intergénérationnelle par Julia De Funès :
- Comment déployer une véritable politique égalité dans votre établissement : l'exemple du CH de Béziers ;
- Le mentorat : un compagnonnage par et pour les professionnels avec les coachs du CNG ;
- La responsabilité financière des gestionnaires publics avec la Cour des comptes ;
- De la gestion de crise avec Rémi Macarez, directeur de l'Institution des Invalides.

Dès la rentrée, vous pourrez retrouver de nouveaux épisodes dont « Manager les caractères, mission impossible ? », intervention de Frédéric SPINHIRNY, DAM du CHU de tours et philosophe programmé le mercredi 11 septembre à 12h30 ou encore « Incertitudes en santé : tous concernés », intervention de Sébastien ABAD, Praticien Hospitalier au CHU de Rouen, institut Desbrest d'épidémiologie et de santé publique de Montpellier (INSERM) et président de l'association Naulimus..

## Le Portrait

Vidéo de François CHAUMIER, praticien hospitalier à l'hôpital de Tours.



1 Question, 1 Réponse



*« Je n'ai pas pu assister au dernier rendez-vous du management sur la gestion de crise. Où puis-je le retrouver ? »*

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos webinaires des rendez-vous du management sur le site internet du CNG.

Regarder en replay  
Les RDV du management

## Agenda du CNG

**09/07/2024** : DS : publication des avis de vacances d'emplois fonctionnels au JO  
**26/08/2024** : DS date limite de recueil des demandes de publication d'avis de vacance d'emplois

**02/09/2024** : ED3S : publication des avis de vacance d'emplois au JO  
**03/09/2024** : EDH : publication des avis de vacance d'emplois au JO  
**11/09/2024** : Webinaire : Manager les caractères, mission impossible ?  
**16/09/2024** : EDH adjoint : date limite de recueil des demandes de publication d'avis de vacance d'emplois  
**24/04/2024** : PH : Commission Statutaire Nationale  
**26/09/2024** : DS : publication des avis de vacance d'emplois au JO  
**30/09/2024** : D3S adjoint : date limite de recueil des demandes de publication de vacance d'emplois  
**17/10/2024** : DH adjoint : publication des avis de vacance d'emplois au JO  
**29/10/2024** : D3S adjoint : publication des avis de vacance d'emplois au JO

## Connaissez-vous les numéros verts d'aide et d'accompagnement psychologique à votre disposition ?

Des numéros verts sont à votre disposition en cas de besoin d'aide et d'accompagnement psychologique urgent, disponibles 24H/24 et 7J/7 par téléphone. Ces services sont gratuits, anonymes et confidentiels.

### Je suis directeur : 0 805 230 439

Vous serez mis en relation avec des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession pour :

- vous permettre de prendre du recul,
- vous aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- vous aider à retrouver un meilleur équilibre,
- vous informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées.

### Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038\*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

\*Ce numéro a été créé en 2018 par le conseil national de l'Ordre des médecins.

### Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par le conseil national de l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Suivez-nous sur  
les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit sur cng.sante.fr.

Se désinscrire  
@2024 CNG